

**Objet : Attribution de codes permanents pour le programme « Soutien aux soins d'assistance en établissement de santé »**

Dans le but d'accélérer l'attribution de code permanent aux élèves qui s'inscrivent dans le programme « Soutien aux soins d'assistance en établissement de santé » et son équivalent anglais, nous vous informons qu'une équipe a été mobilisée pour vous accompagner. Il est de votre responsabilité de vérifier si l'élève possède déjà un code permanent.

Si vous ne trouvez pas de code après vérification, nous vous invitons à procéder comme suit :

1. Constituer des lots de demandes d'attribution uniquement pour les élèves inscrits dans le programme « Soutien aux soins d'assistance en établissement de santé ». Assurez-vous que les documents annexés soient lisibles et clairs;
2. Envoyer un courriel à la boîte [ariane-sau@education.gouv.qc.ca](mailto:ariane-sau@education.gouv.qc.ca) qui mentionne le code d'organisme, les numéros de lot et la raison de priorisation « Soutien aux soins d'assistance en établissement de santé ».

Cette procédure fait partie intégrante du processus normal de priorisation.

Puisque l'équipe de gestion d'identité reste en télétravail, nous vous recommandons fortement de faire parvenir les documents pour vos lots de façon numérique.